

exportations et gérer mes risques? Pour ces diverses questions, le guide indique des personnes-ressources.

En complément du *Carnet de route*, une série de feuilles d'information, intitulée les *Dix grands programmes d'aide à l'exportation*, sera à la disposition des exportateurs par l'intermédiaire des réseaux gouvernementaux. Ces feuilles, mises au point par le MAECI, ont distillé la pléthore d'informations et de programmes gouvernementaux dans les dix programmes et services les plus fréquemment utilisés.

On peut se procurer le *Carnet de route* par l'intermédiaire des réseaux gouvernementaux. Plusieurs institutions financières envisagent de lancer le *Carnet de route* au cours de l'automne 1994. Toutes les grandes banques et quelques autres institutions financières, dont la Caisse Desjardins, ont accepté de personnaliser le *Carnet de route* et de le diffuser sur leurs propres réseaux bancaires (y compris certaines succursales). C'est pourquoi, grâce à ces différents circuits de distribution alliant les réseaux gouvernementaux et bancaires ainsi que d'autres intermédiaires tels que les associations commerciales, les organismes d'État et les chambres de commerce, le *Carnet de route* sera diffusé intensivement à l'échelle de tout le Canada. Il sera également envoyé aux ambassades, consulats et missions du Canada en vue d'une diffusion aux PME canadiennes.

On peut se procurer le *Carnet de route pour l'exportation et le financement des exportations* ainsi que les *Dix grands programmes d'aide à l'exportation* aux adresses indiquées à l'Annexe IV.

II. BABILLARD ÉLECTRONIQUE DE L'INFOCENTRE

Objectif

C'est souvent aux informations sur les débouchés et aux renseignements commerciaux que les exportateurs canadiens attachent le plus de valeur. Et pourtant, ces informations ne sont pas faciles à obtenir, surtout d'une source centralisée.